

PREFECTURE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA REVISION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES DE LA COMMUNE DE VALENSOLE

Par arrêté préfectoral n° 2018-117-005 en date du 27 avril 2018, l'ouverture d'une enquête publique concernant la révision du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRN) de la commune de Valensole a été prescrite. Le projet du PPRN peut être modifié à l'issue de l'enquête publique. Si ces modifications remettaient en cause l'économie générale du projet du PPRN, une nouvelle enquête publique serait organisée sur la base du projet modifié du PPRN.

Par suite, la révision du PPRN devra être approuvée par arrêté du Préfet des Alpes-de-Haute-Provence.

Monsieur Alex SICILIANO a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique par décision n° E1800023/13 du Président du Tribunal administratif de Marseille.

Celle-ci se déroulera durant de 36 jours, sur la période ci-dessous :  
du lundi 28 mai 2018 à 8h30 au vendredi 2 juillet 2018 à 17h

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier sur support papier et sur poste informatique seront consultables en mairie de Valensole, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 15h à 17h

le vendredi de 8h à 12h et de 15h à 16h 30

Le projet du PPRN est consultable et téléchargeable sur le site des services de l'État dans le département : [www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr](http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Le Commissaire enquêteur recevra en personne le public en mairie de Valensole :  
le lundi 28 mai 2018 de 8h 30 à 12h  
le samedi 16 juin 2018 de 8h 30 à 12h  
le lundi 2 juillet 2018 de 14h à 17h

Le public pourra consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête à sa disposition en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ou les adresser par courrier postal à Monsieur le Commissaire enquêteur en mairie de Valensole, ou par messagerie à l'adresse électronique suivante : [enquete-publique-pprn-valensole@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:enquete-publique-pprn-valensole@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Les observations par correspondance ou messagerie devront parvenir avant la date de clôture de l'enquête et préciser le nom de l'expéditeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Le registre d'enquête et les observations écrites par correspondance ou messagerie électronique seront mis en ligne sur le site [www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr](http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Des informations concernant le projet du PPRN peuvent être demandées à :  
Monsieur le Directeur départemental des territoires - Pôle Risques - Avenue Demontzey - CS 10211  
04002 DIGNE-LES-BAINS CEDEX

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur pendant 1 an, à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairie de Valensole, à la Direction départementale des territoires et à la Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence, ainsi que sur le site [www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr](http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

## AVIS

Le Président de l'A.I.S.M.T./04  
informe ses adhérents  
que l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
de l'Association aura lieu le :

MERCREDI 13 JUIN 2018

Place de la Gendarmerie - Avenue du général de Gaulle à Château-Arnoux  
(04160)  
A 8 h 45 - Accueil des participants et enregistrement des pouvoirs  
A 9 h 00 - Assemblée dont l'ordre du jour est le suivant :

### ORDRE DU JOUR

Point n°1 - Administration :  
1-1 : Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 novembre 2017

Point n°2 - Suivi de l'activité :  
2-1 : Approbation du rapport d'activité 2017  
2-2 : Information sur le rapport centralisateur d'activité médicale 2017 et des équipes pluridisciplinaires

Point n°3 - Finances :  
3-1 : Lecture du rapport financier 2017 et des comptes de l'exercice 2017  
3-2 : Lecture des rapports du Commissaire aux comptes 2017  
3-3 : Approbation des comptes 2017  
3-4 : Affectation du résultat net 2017  
3-5 : Quitus donné au Trésorier pour l'exercice 2017

Le présent avis tient lieu de convocation.

## APPEL D'OFFRES



## MAPA

### Marché de travaux

NOM ET ADRESSE OFFICELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :  
Commune de LE THOR — 190 cours Gambetta - 84250 LE THOR  
Téléphone : 04 90 33 95 04 - E-mail : [commandepublique@ville-lethor.fr](mailto:commandepublique@ville-lethor.fr)

OBJET DU MARCHÉ :  
MAPA 18-008 REMISE EN PEINTURE DE LA PASSERELLE METALLIQUE  
A PLATELAGE BOIS DITE DE LA « GARANCINE »

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 11 juin 2018 à 16h00

CONDITIONS PARTICULIERES DE RETRAIT DES DOSSIERS : Le dossier de consultation pourra être téléchargé gratuitement sur le site internet [www.laprovencemarchespublics.com](http://www.laprovencemarchespublics.com).

Type d'attribution : Commune de plus de 8000 habitants  
Site internet : [www.ville-entraigues.fr](http://www.ville-entraigues.fr)  
Adresse internet : [marchespublics@mairie-entraigues.fr](mailto:marchespublics@mairie-entraigues.fr)

OBJET DU MARCHÉ : Reconstruction des Services Techniques de la Ville d'Entraigues sur la Sorgues

PERSONNE HABILITÉE À SIGNER LES MARCHÉS : Monsieur Guy MOUREAU — Maire de la ville d'Entraigues-sur-la-Sorgue  
Personne habilitée à donner les renseignements (art. 109 du CMP) : Monsieur le Maire

COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Monsieur le Receveur municipal Trésorerie de Monteux — 7, rue Stendhal 84170 MONTEUX Tél. : 04-90-66-23-26 — Fax : 04-90-66-72-44

PROCÉDURE : Procédure adaptée conformément aux articles 27 et 90 du décret 2016-360

TYPE DE MARCHÉ : Marché Public de travaux

Retrait des dossiers de consultation : Sur le site <https://www.marches-securises.fr/>

RÈGLEMENT DE CONSULTATION : Oui

JUSTIFICATIONS À PRODUIRE : précisées dans le règlement de consultation

DIVISION EN LOT : oui  
Lot 1 : Gros œuvre-carrelage-faïences  
Lot 2 : Charpente métallique-couverture-bardage  
Lot 3 : Cloisons-doublages-faux-plafonds-menuiseries intérieures  
Lot 4 : Menuiseries métalliques-Serrurerie  
Lot 5 : Peinture-nettoyage  
Lot 6 : Electricité  
Lot 7 : Chauffage-ventilation-plomberie  
Lot 8 : Terrassement-VRD

CRITÈRES DE CHOIX DES CANDIDATURES :  
Critère de jugement des offres Pondération  
Prix 60 %  
Valeur Technique 40 %

DATE D'ENVOI DE L'AVIS : Jeudi 17 mai 2018

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

VOIES / DÉLAIS DE RECOURS : Tribunal administratif de Nîmes / 2 mois

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Service Marchés Publics au 04.90.83.17.16 ou [marchespublics@mairie-entraigues.fr](mailto:marchespublics@mairie-entraigues.fr)

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Lundi 18 Juin 2018 à 12 h 00

Pour consulter gratuitement  
et répondre électroniquement  
aux appels d'offres  
de la région PACA

[www.laprovencemarchespublics.com](http://www.laprovencemarchespublics.com)

Le plus grand marché public de Provence/Côte d'Azur/Corse  
Membre du réseau Francemarchés